

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES A L'ENSA•MARSEILLE

Rappel des textes

Article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et au diplôme d'Etat d'Architecte conférant le grade de master.

« Après évaluation des acquis de l'étudiant, la formation propose, de manière adaptée, un enseignement de langues vivantes étrangères (...) tout au long des deux cycles de formation. Le diplôme d'Etat d'architecte ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère ».

Objectifs pédagogiques

L'ENSA•Marseille assure un enseignement de langues qui permet d'obtenir le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) de niveau 2, en anglais, ou en espagnol.

Le CLES est une certification accréditée par le Ministère de l'Education Nationale et adossée au Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL).

Il permet d'évaluer cinq compétences : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale, et l'interaction orale.

Les étudiants doivent valider obligatoirement le CLES, niveau 2 (correspondant au niveau B2 du CECRL), pour obtenir leur Diplôme d'Etat d'Architecte (en fin de master 2), mais il est fortement conseillé de le valider avant la fin de la licence.

A la fin de leur cursus, les étudiants sont titulaires d'un certificat qui valide « l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère ».

Tous les étudiants inscrits depuis 2012/2013 en premier cycle sont concernés.

Organisation de l'enseignement des langues

- **Test de niveau** : tous les nouveaux étudiants doivent passer le test d'évaluation de leur niveau de langue sur le site « vocable », test qui a lieu tous les ans à la fin du mois de septembre. Pour cela, un lien leur est adressé par mail, par lequel ils peuvent accéder à un test gratuit en ligne, qu'ils doivent réaliser sur une période définie.

- **Résultats du test** : à l'issue du test de niveau, les étudiants sont classés en 3 groupes ;
 - Niveau A1/A2 qui requière une assiduité d'au moins 3 à 4 semestres de cours pour atteindre le niveau B2 exigé,
 - Niveau B1/B2 qui indique que l'étudiant est presque prêt à la certification mais nécessite tout de même de suivre des cours de langue,
 - Niveau C1/C2 qui atteste d'une maîtrise suffisante de la langue n'imposant pas à l'étudiant de suivre des cours.

- **Cours de langues** : pour la préparation au CLES, des cours d'anglais et d'espagnol sont proposés à raison de 2 heures par étudiant et par semaine durant les deux semestres de l'année universitaire, du début du mois d'octobre jusqu'à la fin du mois de mai. Chaque étudiant dispose d'au moins deux créneaux horaires de cours qu'il choisit en fonction de son organisation personnelle et de son niveau.
Le planning des cours est à la disposition des étudiants dans les documents à télécharger.

- **CLES** : Pour l'organisation de la certification, l'ENSA•Marseille a passé une convention avec Aix Marseille Université, afin d'organiser des sessions en anglais et en espagnol.
 - Les étudiants qui souhaitent valider le CLES 2 dans une autre langue étrangère peuvent le faire par leur propre moyen, en finançant eux-mêmes le coût de l'examen.
 - **Dispense** : tout étudiant ayant déjà validé un CLES niveau 2 et pouvant le justifier est dispensé de toute la procédure.

Contact : Céline CRAVEREAU, responsable administrative tél.04 91 82 71 21

Mail : celine.cravereau@marseille.archi.fr

Documents à télécharger : planning des cours